

XVI. LA FRANCE DE RICHELIEU ET DE MAZARIN
(1610-1661)

Après les troubles du début du règne de Louis XIII, Richelieu restaure l'autorité du roi, au-dedans comme au-dehors. Mais sa politique de guerre contre les Habsbourg et les charges qu'elle entraîne suscitent de vives résistances. Cette politique, poursuivie par Mazarin sous la minorité de Louis XIV, provoque une guerre civile, la Fronde, qui se termine par le triomphe de l'autorité monarchique.

XVI.	LA FRANCE DE RICHELIEU ET DE MAZARIN	1
XVI.A.	LOUIS XIII ET RICHELIEU (1610-1643)	2
XVI.a.i.	<i>Les troubles du début du règne.</i>	2
XVI.a.ii.	<i>Richelieu jusqu'en 1630.</i>	2
XVI.a.iii.	<i>Richelieu et le régime de guerre.</i>	3
XVI.B.	MAZARIN ET LA FRONDE	4
XVI.b.i.	<i>La Fronde parlementaire.</i>	4
XVI.b.ii.	<i>La Fronde des princes.</i>	4
XVI.b.iii.	<i>La Fronde condéenne.</i>	5
XVI.b.iv.	<i>Le retour à l'ordre.</i>	5
XVI.C.	LA FRANCE BAROQUE	6
XVI.c.i.	<i>Le baroque.</i>	6
XVI.c.ii.	<i>La naissance du classicisme.</i>	6
XVI.c.iii.	<i>Les débuts de la réforme catholique et du jansénisme.</i>	7
XVI.D.	LA REPRISE DE LA LUTTE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE	7
XVI.d.i.	<i>La guerre de Trente Ans et les traités de Westphalie.</i>	7
XVI.d.ii.	<i>Le traité des Pyrénées.</i>	8

XVI.a. Louis XIII et Richelieu (1610-1643)**XVI.a.i. Les troubles du début du règne.**

Louis XIII n'ayant que neuf ans à la mort de son père, la reine mère Marie de Médicis exerce la régence. Mais, sans expérience des affaires, elle se laisse dominer par son entourage, surtout sa sœur de lait Leonora Galigaï et le mari de celle-ci, Concini, ambitieux, cynique et avide, qui est fait maréchal et marquis d'Ancre et devient tout-puissant à partir de 1615. Les grands en profitent pour s'agiter et se faire accorder places et pensions. Le jeune roi, poussé par son ami Charles d'Albert de Luynes, décide en 1617 de mettre un terme à cette situation humiliante en faisant arrêter Concini ; celui-ci est abattu par le capitaine des gardes chargé de l'appréhender. Louis XIII fait alors exiler la reine mère à Blois et se débarrasse de ses ministres, dont le jeune évêque de Luçon, Richelieu. Mais, au lieu d'exercer effectivement le pouvoir, il s'en remet à Luynes, qui, inexpérimenté et médiocre, est incapable de faire face à la situation. Marie de Médicis, échappée de Blois, intrigue avec les grands et prend les armes. En avril 1620, aux Ponts-de-Cé, près d'Angers, le roi disperse les troupes de sa mère et se réconcilie avec elle. Par ailleurs, les protestants du Sud-Ouest se soulèvent et tiennent en échec les troupes royales. Louis XIII, privé de Luynes mort inopinément en 1621, préfère négocier avec eux, témoignant ainsi de sa faiblesse. Enfin, en 1624, cédant à sa mère rentrée en grâce, il décide de faire appel à Richelieu, qui, nommé cardinal en 1622, reçoit en août 1624 le titre de « chef du Conseil ».

XVI.a.ii. Richelieu jusqu'en 1630.

Le régime du ministériat ainsi institué repose sur l'étroite collaboration du roi et de son ministre. Louis XIII, timide et ombrageux, mais conscient de ses limites et de la valeur exceptionnelle de Richelieu, accorde à celui-ci une confiance sans défaillance, en dépit des orages. Plus tard, le cardinal résumera en une phrase célèbre la tâche qu'il s'assigne dès 1624 : « Ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous [les] sujets en leur devoir et relever [le] nom [du roi] dans les nations étrangères au point où il devait être. » Pourtant, il serait erroné d'imaginer le ministériat de Richelieu comme l'exécution, point par point, d'un plan préétabli. L'homme est trop intelligent pour ne pas se plier aux circonstances. Il n'en reste pas moins qu'il sait où il va et avance avec une volonté inflexible.

Les premiers obstacles résident dans l'opposition nobiliaire. Les grands et les hommes de moindre noblesse qui les entourent voient très vite dans Richelieu un tyran qui menace les « libertés traditionnelles » du royaume et le rôle nécessaire que doivent jouer les nobles auprès du roi. Il est donc licite de chercher à l'éliminer. Dans la plupart des complots ourdis à cette fin, Gaston d'Orléans, frère du roi et son héritier jusqu'à la naissance en 1638 du futur Louis XIV, joue un rôle

central et souvent peu glorieux dans la mesure où son rang lui permet d'échapper à la peine capitale qui, chaque fois, frappe les conjurateurs, tel Chalais en 1626. La répression contre les duellistes et le démantèlement de nombreux châteaux témoignent dès 1626 de la volonté du roi et de son ministre de réduire tous les nobles à l'obéissance. De même, la prise de la grande place huguenote de La Rochelle, après un siège de treize mois (1627-1628), permet de ruiner le parti huguenot : l'édit d'Alais (1629) prive les protestants des avantages politiques et militaires que leur avait concédés l'édit de Nantes, tout en maintenant celui-ci, au grand mécontentement de la plupart des catholiques. Enfin, Richelieu, très inquiet de la politique ambitieuse de l'empereur Ferdinand II, encourage en sous-main tous ses adversaires.

XVI.a.iii. Richelieu et le régime de guerre.

En 1630, un complot de cour, qui regroupe, derrière Marie de Médicis, la reine Anne d'Autriche, Gaston d'Orléans, tous les opposants au ministre, est sur le point de réussir : le 10 novembre, Marie de Médicis, qui reproche au cardinal son ingratitude à son égard, croit avoir obtenu le renvoi de celui-ci, mais, à l'issue de cette « journée des Dupes », le roi renouvelle sa confiance à son ministre. Désormais, Richelieu, ainsi confirmé, applique sans faiblesse sa politique de lutte contre la Maison d'Autriche, politique qu'il estime nécessaire pour le salut du royaume et aux exigences de laquelle il subordonne toute la politique intérieure. Son premier souci est d'assurer dans tout le royaume l'autorité du roi, en s'efforçant de surveiller et de diriger l'opinion publique, en envoyant des commissaires en province, en écrasant sans ménagement toutes les oppositions. Les complots nobiliaires, d'autant plus graves que les conjurateurs cherchent appui auprès des Habsbourg d'Espagne, sont déjoués, et leurs auteurs, éliminés : le duc de Montmorency en 1632 ; le comte de Soissons, sur le point de réussir, mais tué accidentellement en 1641 ; Cinq-Mars en 1642. Les nombreux soulèvements populaires provoqués par l'accroissement de la pression fiscale dû à la guerre sont impitoyablement réprimés, notamment les « croquants » entre Loire et Garonne en 1636-1637, les « nu-pieds » de Normandie en 1639. Accaparé par la politique extérieure, Richelieu ne s'intéresse aux problèmes économiques que dans la mesure où la puissance du roi dépend de la richesse du royaume. Il attache une grande importance à la mer et au grand commerce maritime. Mais, au total, ce qu'il attend des Français, c'est qu'ils soutiennent par leur travail et leurs deniers l'énorme effort de guerre, et il les fait payer sans ménagement. Dans de telles conditions, on conçoit que sa mort survenue le 4 décembre 1642 ait été accueillie avec soulagement dans presque tous les milieux. Louis XIII lui demeure pourtant fidèle et poursuit, avec le même personnel ministériel, notamment l'Italien Mazarin, la même politique, tant au-dedans qu'au-dehors. Avant de mourir, le 14 mai 1643, le roi a le temps d'organiser la régence de son fils âgé de cinq ans, au profit d'un Conseil de régence assistant Anne d'Autriche.

XVI.b. Mazarin et la Fronde

Dès le 18 mai, la reine se fait accorder par le parlement de Paris la régence pleine et entière. En réalité, elle est sans expérience politique et s'en remet entièrement à Mazarin, cardinal sans être prêtre, qui a sur elle un énorme ascendant. Plus souple que Richelieu, mais partageant ses dons, son sens de l'État, ainsi que son avidité, Mazarin entend mener la même politique que lui. En quelques années, il met le comble au mécontentement général par la nécessité où il se trouve de se procurer de l'argent par tous les moyens : emprunts, création d'offices, suppression partielle du paiement des rentes, rétablissement d'impôts tombés en désuétude.

XVI.b.i. La Fronde parlementaire.

En juin 1648, le parlement de Paris rédige un arrêt, dit « de la chambre Saint-Louis », exigeant le rappel de tous les commissaires ou intendants, le vote par le parlement des impôts nouveaux et des créations d'offices, l'interdiction d'emprisonner quelqu'un plus de vingt-quatre heures sans le faire comparaître devant son juge naturel. Ce texte, qui place la monarchie sous le contrôle de ses officiers, est accueilli avec enthousiasme par les Parisiens. La régente s'incline d'abord, puis, le 26 août, fait arrêter trois parlementaires, dont le très populaire Broussel. Aussitôt, Paris se couvre de barricades. Reculant une nouvelle fois sur le conseil de Mazarin, Anne relâche Broussel, mais, l'agitation continuant, quitte secrètement Paris, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, avec le jeune roi et Mazarin, et se réfugie à Saint-Germain-en-Laye. Le parlement organise la résistance, lève des troupes et reçoit l'appui de quelques grands seigneurs et de Paul de Gondi-Retz, coadjuteur de l'archevêque de Paris, cependant que se déchaînent les « mazarinades », violents pamphlets contre l'Italien qui cristallise toutes les haines. L'armée royale commandée par Condé fait le siège de la capitale. Inquiets de la tournure des événements, les parlementaires préfèrent traiter avec la régente et Mazarin, qui promettent un pardon général : la paix de Rueil met ainsi fin, en mars 1649, à cette guerre civile qui reçoit aussitôt le nom d'un jeu d'enfants, la « Fronde ».

XVI.b.ii. La Fronde des princes.

Rien n'est réglé pour autant, car les mécontentements contre le gouvernement de Mazarin subsistent entiers. Dans le courant de 1649, l'attitude de Condé provoque la deuxième Fronde, ou Fronde des princes. Grisé par ses victoires sur les Espagnols et sur les Parisiens, Condé veut remplacer l'Italien, qu'il déteste et méprise. Mais Anne et Mazarin le font arrêter, ainsi que son frère Conti et son beau-frère Longueville, et viennent à bout des soulèvements que la duchesse de Longueville et tous les amis des princes tentent de susciter en province (janvier-décembre 1650). Le succès de Mazarin

réveille l'hostilité du parlement de Paris et provoque l'union des deux Frondes (janvier-septembre 1651). Les parlementaires reprennent leur programme de 1648, s'unissent avec tous les mécontents, réclament la mise en liberté des princes et le renvoi de Mazarin. Celui-ci, conscient que la haine contre lui est le seul lien entre les rebelles et que son éloignement fera éclater leurs dissensions, décide de s'éloigner. Le 6 février, il quitte Paris, libère les princes et se retire chez l'électeur de Cologne, d'où il reste en relations étroites avec Anne d'Autriche et ses conseillers Michel Le Tellier et Lionne. De fait, les frondeurs sont très vite incapables de s'entendre. Retz se rapproche de la régente ; Turenne, un moment frondeur, fait sa soumission ; Condé se brouille avec les parlementaires et quitte Paris pour rejoindre ses partisans dans son gouvernement de Guyenne, au moment où Louis XIV est proclamé majeur (septembre 1651).

XVI.b.iii. La Fronde condéenne.

Ainsi débute la dernière phase de la Fronde, la plus longue, la plus anarchique, la plus désastreuse aussi pour le royaume du fait du mouvement des troupes et de leurs méfaits : c'est la Fronde condéenne (septembre 1651-août 1653). De Bordeaux, Condé entre en relation avec l'Espagne et tente de soulever tout le Sud-Ouest. Mazarin, inquiet, rentre en France à la fin de décembre et rejoint la reine mère et le jeune roi à Poitiers. Condé décide alors de quitter le Sud-Ouest et de rentrer dans la capitale, et Turenne à la tête des troupes royales cherche à l'en empêcher. La bataille décisive a lieu le 2 juillet 1652 sous les murs de Paris, dans le faubourg Saint-Antoine. Condé, vaincu, est sauvé au dernier moment par la fille de Gaston d'Orléans, la Grande Mademoiselle, qui lui ouvre les portes de la ville. Mais sa situation devient vite intenable : il se rend odieux aux Parisiens en s'appuyant sur certains éléments populaires pour terroriser parlementaires et bourgeois, et doit quitter la capitale le 13 octobre pour se réfugier aux Pays-Bas espagnols. Le 21, Louis XIV et Anne d'Autriche rentrent à Paris sous les acclamations. Mazarin, qui s'était éloigné une seconde fois pour faciliter la pacification des esprits, rentre à son tour le 3 février 1653. Les derniers troubles en province (Guyenne, Provence) sont réprimés dans les mois suivants.

XVI.b.iv. Le retour à l'ordre.

En dépit de quelques « assemblées illicites » de nobles provinciaux et de plusieurs soulèvements populaires dans l'Ouest entre 1656 et 1659, la tranquillité, favorisée par la lassitude générale, se rétablit peu à peu. Le pays accepte d'autant plus aisément la réaction absolutiste qui suit le retour de Mazarin que nobles et parlementaires ont démontré leur incapacité à gouverner. Assuré de la confiance du jeune roi et de la reine mère, le ministre reprend les affaires en main, restaurant partout l'autorité royale. Sans égard pour la misère des classes populaires, il poursuit la politique financière dont les

excès ont été à l'origine de la Fronde : le surintendant des Finances Nicolas Fouquet, fort de ses relations avec de nombreux financiers, use avec brio des expédients traditionnels. Ainsi peut être terminée victorieusement en 1659 la guerre contre les Habsbourg d'Espagne.

XVI.c. La France baroque

XVI.c.i. **Le baroque.**

Dès la fin du règne d'Henri IV se fait sentir en France l'influence de l'art baroque, né à Rome vers 1600, art du spectacle et de l'ostentation, art du mouvement et de l'irrationnel, art du catholicisme victorieux. Le baroque triomphe moins dans l'architecture que dans la peinture et la décoration : tableaux de Rubens pour le palais du Luxembourg, gravures de Jacques Callot, retables d'église, décor de la vie quotidienne, constructions éphémères comme pompes funèbres ou arcs de triomphe pour entrées royales. En littérature, les poèmes de Saint-Amant ou de Théophile de Viau relèvent de cette même esthétique, de même que les tragi-comédies imitées de l'Espagne, les opéras à l'italienne, les ballets de cour. Mais, plus encore que l'art ou la littérature, c'est tout un pan de la civilisation même de ce premier 17^e siècle qui peut être qualifié de baroque. Dans un pays à peine remis des troubles du siècle précédent, une noblesse turbulente essaie, soit par le complot, soit par la guerre civile, de s'opposer aux progrès de l'absolutisme monarchique, en se référant aux vieilles valeurs chevaleresques ou féodales, cependant qu'excédés d'impôts les peuples se soulèvent aux cris de « Vive le roi sans gabelle » et trouvent souvent auprès du clergé ou du seigneur local un défenseur face aux exigences des commissaires royaux. C'est aussi le temps où se multiplient les affaires de possession satanique et où il se trouve des juges pour envoyer au bûcher sorciers et sorcières par centaines.

XVI.c.ii. **La naissance du classicisme.**

Mais cette France baroque est aussi traversée par de puissants courants opposés, faits d'ordre, de mesure, d'attachement aux règles. C'est vrai en politique avec les efforts de Richelieu et de Mazarin pour faire triompher l'ordre monarchique face à toutes les forces centrifuges. C'est vrai en littérature avec la création en 1635 de l'Académie française et le succès des premières tragédies de Corneille, qui préparent le triomphe de l'idéal classique. C'est vrai dans le domaine de la pensée avec la publication en 1637 du *Discours de la méthode*, de Descartes, qui jette les bases d'une véritable révolution intellectuelle en prônant le doute méthodique, le primat de la raison et de l'expérience, la nécessité du langage mathématique. C'est vrai en art : les châteaux et manoirs de style Louis XIII, avec leurs hautes toitures et leurs murs de pierre et brique alternées, tirent leur beauté de la sobriété de leurs lignes, et le palais du Luxembourg, construit par Salomon de Brosse, s'inspire des austères palais florentins, non

des édifices de la Rome baroque ; quant à Nicolas Poussin, il est le premier des grands peintres classiques.

XVI.c.iii. Les débuts de la réforme catholique et du jansénisme.

La France de Richelieu et de Mazarin est aussi celle des débuts de la réforme catholique. Retardée par les guerres de Religion, celle-ci s'amorce dès la fin du règne d'Henri IV. Elle concerne surtout le clergé régulier, avec la réforme d'ordres anciens et l'apparition d'ordres nouveaux ou récemment introduits en France, qui multiplient les fondations à Paris et dans presque toutes les villes du royaume : carmélites, visitandines instituées par François de Sales, filles de la Charité par Vincent de Paul, oratoriens, jésuites rappelés en 1603, etc. Ces ordres œuvrent dans tous les domaines : l'assistance aux pauvres, l'instruction de la jeunesse, la prédication et les missions intérieures, surtout la formation du clergé, problème central qui conditionne les autres. Une élite de pieux laïques, certains regroupés en 1627 dans la Compagnie du Saint-Sacrement, aide efficacement les initiatives du clergé. Ainsi, vers 1660, les moyens sont en place pour une réforme du clergé paroissial et une rechristianisation en profondeur des fidèles, jusque-là à peine amorcées.

Le succès des idées jansénistes est inséparable de ce climat de renaissance religieuse. Deux ouvrages sont à l'origine du jansénisme : en 1640, dans *l'Augustinus*, œuvre posthume de l'évêque Jansénius, celui-ci défend un augustinisme¹ radical et dont les idées sont propagées en France par son ami l'abbé de Saint-Cyran et adoptées par les religieuses de l'abbaye de Port-Royal ; en 1643, *De la fréquente communion*, d'Antoine Arnauld, disciple de Saint-Cyran et frère de la mère Angélique, abbesse de Port-Royal, oppose à la morale relâchée des jésuites une morale austère et exigeante fondée sur les idées de Jansénius. En 1653, le pape condamne cinq propositions censées résumer *l'Augustinus*, mais Arnauld riposte en distinguant le droit (les cinq propositions sont condamnables) et le fait (elles ne sont pas dans Jansénius). Pour défendre Port-Royal, Blaise Pascal écrit en 1656 ses *Provinciales*, féroce pamphlet contre les jésuites, qui remporte un énorme succès. La querelle janséniste ne fait que commencer.

XVI.d. La reprise de la lutte contre la Maison d'Autriche

XVI.d.i. La guerre de Trente Ans et les traités de Westphalie.

L'intervention de la France dans la guerre de Trente Ans, qui déchire l'Europe centrale entre 1618 et 1648, conditionne très largement la politique intérieure de Richelieu, puis de Mazarin.

¹ **Augustinisme.** Doctrine conforme à la pensée de saint Augustin (354-430), selon lequel l'homme corrompu par le péché originel est sauvé par la grâce de Dieu. Saint Augustin ne nie pas pour autant la liberté de l'homme, qui peut refuser la grâce.

L'origine du conflit est à chercher dans les ambitions de l'empereur Ferdinand II (1619-1637), qui, désigné comme héritier par son prédécesseur dès 1617, entend transformer en un vaste État centralisé, allemand et catholique, l'ensemble de ses possessions, c'est-à-dire non seulement ses domaines héréditaires (Autriche, duchés alpins, haute Alsace) et ses royaumes électifs (Bohême, Hongrie), mais aussi les États de l'Empire germanique. Ainsi, outre les Tchèques et les Hongrois, soucieux de conserver leur autonomie, tous les princes de l'Empire se sentent menacés, et les princes protestants doublement. De plus, ce projet qu'approuve et appuie le Habsbourg de Madrid, c'est-à-dire le roi d'Espagne Philippe IV, ne peut qu'inquiéter la France, pour qui un tel surcroît de puissance du Habsbourg de Vienne constituerait un danger d'autant plus mortel que les deux branches de la Maison d'Autriche restent très unies.

Longtemps accaparés par leurs problèmes intérieurs et divisés sur la conduite à tenir vis-à-vis des Habsbourg, dangereux, certes, mais catholiques, les Français assistent sans intervenir aux premiers succès de Ferdinand II dans la guerre qui éclate en Bohême en 1618 et gagne bientôt l'Allemagne. Richelieu lui-même ne peut songer à intervenir efficacement qu'à partir de 1630. Encore le fait-il de façon d'abord « couverte » en aidant financièrement le luthérien Gustave-Adolphe, roi de Suède, qui au cours d'une fulgurante campagne en Allemagne du Nord, en 1631, bat les troupes de l'empereur, mais se fait tuer à Lützen le 6 novembre 1632. Contraint de se découvrir après la disparition inopinée de cet allié efficace mais encombrant, Louis XIII déclare la guerre à l'Espagne en 1635 et à l'empereur l'année suivante. Mal préparées, les troupes françaises subissent d'abord quelques revers, notamment à Corbie en 1636, mais l'énorme effort de guerre entrepris par Richelieu finit par porter ses fruits. Le jeune duc d'Enghien, futur prince de Condé, bat les Espagnols à Rocroi, le 19 mai 1643, et, cinq ans plus tard, la victoire de Condé à Lens et la marche victorieuse de Turenne sur Vienne, en liaison avec les alliés suédois, forcent à la paix l'empereur Ferdinand III.

Les traités de Westphalie, signés en octobre 1648, constituent pour la France de Mazarin une éclatante victoire diplomatique. En effet, ils consacrent l'échec des ambitions du Habsbourg de Vienne en maintenant la division politique et religieuse de l'Empire et en renforçant même les pouvoirs des princes au détriment de ceux de l'empereur. De plus, ils assurent à la France la reconnaissance officielle des Trois-Évêchés, occupés depuis 1552, et la cession de la plus grande partie de l'Alsace, à l'exception de Strasbourg et de Mulhouse.

XVI.d.ii. Le traité des Pyrénées.

La guerre continue avec l'Espagne, qui, comptant tirer parti des troubles que connaît la France, refuse de signer ta paix. Mais, dès 1652 et la fin de la Fronde, Mazarin décide d'en finir. Il s'allie avec l'Angleterre de Cromwell, qui promet son aide contre la cession de Dunkerque à prendre aux Espagnols. La victoire de Turenne, le 14 juin 1658, aux Dunes, près de Dunkerque, contraint le roi

d'Espagne à signer, le 7 novembre 1659, la paix des Pyrénées. Il abandonne à la France le Roussillon et l'Artois, obtient la rentrée en grâce de Condé et accorde à Louis XIV la main de sa fille, l'infante Marie-Thérèse, qui renonce à tous ses droits à la couronne d'Espagne, moyennant le paiement d'une dot de 500 000 écus d'or. Lorsqu'il meurt, le 9 mars 1661, Mazarin laisse à Louis XIV un royaume pacifié et agrandi et une position diplomatique qui fait de lui l'arbitre de l'Europe.